DEPARTEMENT DU CHER

MAIRIE DE NANÇAY
18330
Téléphone : 02.48.51.81.35
E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2026

DÉLIBÉRATION N°2026_11_0002

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Date de la convocation : 30/11/2026

Date d'affichage : 30/11/2026

OBJET : Augmentation des loyers au 2 rue de l'Enclos

L'an deux mille vingt-six le 06 novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BERT, BOUGIS, DESSENS, FONTENY, GAUVIN, MARY, NOULHIANE
Messieurs, BAILLY, PERRIER, PRÉTEUX, RAGOBERT, URBAIN,.

Excusés : Messieurs VILLERET , VANDENABEELE

Absents : Monsieur THEULOT

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Monsieur Hervé VANDENABEELE a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.
Monsieur Kévin VILLERET a donné son pouvoir à Monsieur Philippe RAGOBERT

Vu l'indice de référence des loyers du 3ème trimestre 2025 : 145.77
Vu l'indice de référence des loyers du 3ème trimestre 2026 : 148.06
ce qui représente une augmentation des loyers de 1.57 %,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer cette augmentation au loyer du logement occupé par Madame Davina FECHE, à compter du 1er novembre 2026.
Le loyer mensuel sera de 354.39 € au lieu de 348.91 €.

Fait à Nançay, le 07 novembre 2026

La secrétaire, Le Maire,

Murielle BOUGIS. Alain URBAIN.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 16 novembre 2026.